

**COMITE LOCAL D'INFORMATION ET DE CONCERTATION
LINDE GAS**

**Séance du 29 novembre 2011
Sous-Préfecture de MURET**

Compte-rendu

Monsieur Jean-Jacques CARON, Sous-Préfet de Muret, ouvre la séance à 10 h 15.

L'ordre du jour de la réunion est le suivant :

- approbation du compte-rendu de la réunion du 4 mars 2010 ;
- bilan annuel des activités de la société LINDE ;
- changement d'exploitant, LINDE France ;
- dépôt d'une nouvelle demande d'autorisation et principales conclusions ;
- bilan des actions de l'inspection des installations classées et déroulement des procédures d'instruction du DDAE et du PPRT à venir.

1) Approbation du compte-rendu de la réunion du CLIC du 4 mars 2010

En l'absence de commentaires, le compte-rendu de la séance du 4 mars 2010 est approuvé. Ce compte-rendu, comme les autres informations sur les CLIC et les PPRT est disponible sur le site Internet de la DREAL : <http://www.midi-pyrenees.developpement-durable.gouv.fr/>

2) Bilan annuel des activités de la Société LINDE France (diaporama)

Madame PAROLIN, animatrice hygiène/sécurité/environnement de la société LINDE FRANCE, présente le bilan de la société :

A – Pour l'année 2010 :

1 – Résultats et performance :

- Formations recyclage, nouveaux arrivants, équipiers d'intervention et maniement extincteurs ;
- Exercices d'entraînement avec les pompiers (POI), PPI (5/10/2010), exercices inopinés en interne ;
- EIPS : un dysfonctionnement observé le 11/10/2010 ;
- Situations d'urgence : néant ;
- Retour d'expérience (1 accident de trajet salarié LINDE – 2 incidents) ;
- Audits internes le 13/09/2010 et le 8/11/2010, inspections croisées le 20/10/2010 ;
- revue de direction réalisée le 11/01/2011.

2 – Bilan des actions :

- Refonte de la plaquette de sensibilisation ;
- Organisation d'une journée portes ouvertes « ZI du bois vert » le 16/09/2010 ;
- Refonte du document POI ;
- Acquisition de matériel de secours supplémentaire ;
- Mise en place démarche approfondie EMOC ;
- Début d'exploitation du nouvel atelier AGATHE.

B – Pour le 1^{er} semestre 2011 :

1 – Résultats et performance :

- Formations nouveaux arrivants, équipiers d'intervention et recyclage maniement extincteurs ;
- Exercices d'entraînement avec les pompiers (POI) et avec le ROC de Porcheville (pilotage à distance de l'unité de séparation des gaz de l'air) ;

- EIPS : pas de dysfonctionnement ;
- Situations d'urgence : néant ;
- Retour d'expérience (1 accident de trajet salarié LINDE – 2 accidents sous-traitants – 4 incidents) ; le feu chez la société voisine Maria Valorisation n'a pas eu de conséquence sur le site LINDE FRANCE.
- Audits internes les 19 et 20/10/2011 (ADR) et le 11/10/2011 (SGS) ;
- Pas d'inspection croisée dans l'attente de la mise à jour des mesures de maîtrise du site issues de la nouvelle étude de dangers ;
- Revue de direction programmée le 13/01/2012 avec l'encadrement du site.

2 – Bilan des actions :

- Dépôt d'une Etude de dangers concernant l'atelier AGATHE ;
- Dépôt d'un dossier de demande d'autorisation d'exploiter (DDAE) ;
- Modifications des accès sur site, mise en place d'un dispositif de télé-alerte ainsi que de comptage du personnel présent sur le site.

C – Objectifs pour 2012 :

- Mise à jour de la liste des mesures de maîtrise du risque et formation du personnel en charge de leur fonctionnement et de leur maintenance ;
- Refonte du document POI en adéquation avec la dernière Etude de dangers 2011, du SGS et du document de formation SEVESO ;
- Audit MHRP.

3) Changement d'exploitant, LINDE France – Madame CORTIAL (directrice de l'établissement LINDE FRANCE)

Au 1^{er} janvier 2010, LINDE GAS (établissement seveso seuil haut) et LINDE HEALTH CARE (ex AGA MEDICAL) (établissement soumis à déclaration) ont fusionné pour former LINDE France.

En conséquence, un nouveau dossier de demande d'autorisation d'exploiter (DDAE) a dû être déposé en raison du cumul des quantités stockées sur le site, du classement du produit MASTERGAZ sous la rubrique 1131 (gaz toxiques) et des perspectives d'évolution sur 5 ans avec augmentation de certains stockages.

Concernant l'étude de dangers, de nombreux scénarios supplémentaires ont été envisagés mais aucun risque intrinsèque nouveau n'est à prévoir. Les 3 principaux risques demeurent :

- sur ou sous-oxygénation ;
- émanation de gaz toxiques ;
- explosion du rebouilleur.

D'ici la fin de l'année l'exploitant envisage de déposer un amendement au DDAE déposé fin octobre 2011 comportant un arbre papillon modifié relatif à l'explosion du rebouilleur (phénomène dangereux majorant). Cette modification permettrait de proposer l'exclusion de ce scénario du PPRT.

En ce qui concerne l'étude d'Impact, l'activité du site de Portet-sur-Garonne ne génère que peu d'impact sur l'environnement hormis la nuisance liée à l'activité de production des gaz de l'air.

Monsieur le sous-préfet demande comment sont gérées les nuisances sonores.

Madame CORTIAL répond qu'une étude de bruit relative aux vibrations sera réalisée en 2012 par un bureau d'étude pour trouver des solutions techniques.

Monsieur le sous-préfet interroge la DREAL et le SDIS sur d'éventuels problèmes rencontrés sur le site. Le lieutenant Colonel BOULOU relate le dernier exercice POI riche en enseignements et fait part de problèmes rencontrés notamment liés au comptage. Le passage de POI à PPI est difficile, exercice PPI à refaire.

Madame HUC (SIRACEDPC) précise qu'il n'y a pas d'exercice PPI programmé avant 2014 (réglementairement les exercices PPI doivent être réalisés tous les 3 ans).

Monsieur PHILISPART (Association La Saudrune) évoque un incident survenu aux Etats Unis où de nouveaux virus ont bloqué des centrales électriques et demande à l'exploitant s'il en a éventuellement tenu compte.

Madame CORTIAL explique qu'il existe des lignes secourues et des systèmes d'astreinte qui peuvent piloter l'unité soit depuis le site LINDE de Porcheville soit en local.

Monsieur le sous préfet demande s'il existe un dispositif de sécurité du site au niveau du gardiennage et d'actes éventuels de malveillance.

Madame CORTIAL précise que c'est la société de gardiennage SECURITAS qui est présente au poste de garde tous les jours 24 h / 24, un deuxième gardien assure les week-end. La société travaille à la sécurisation du site : un seul point d'entrée à l'aplomb du poste de surveillance puis un portail sécurisé par badge pour le personnel administratif et de production et mise en place d'un portique de passage individuel par badge. Par ailleurs 10 caméras couvrent la totalité des zones du site par vidéo surveillance. Il est également mis en place 2 systèmes d'astreinte technique et d'encadrement pour gérer les situations d'urgence.

4) Bilan des actions de la DREAL (diaporama) présenté par Maryline CROVISIER, inspecteur des installations classées et déroulement des procédures d'instruction du dossier de demande d'autorisation d'exploiter et du PPRT à venir

- **Bilan global**

4 visites d'inspection ont été réalisées dont 2 visites inopinées et 2 programmées :

- *Une visite d'inspection inopinée s'est déroulée de 13/08/2010 à 6 h du matin, hors heures ouvrées Les principaux thèmes portaient sur le test de l'astreinte et la réalisation d'un exercice POI. Certains dysfonctionnements ont été notifiés à l'exploitant et ont fait l'objet d'une mise en demeure signée le 22/09/2010.*

Monsieur le sous-préfet demande si tous les points ont été respectés.

- *Mademoiselle CROVISIER (DREAL) indique que cela a été contrôlé lors d'une deuxième visite inopinée qui s'est déroulée le 18/08/2011 à 6 h du matin. L'inspection des installations classées a pu noter la bonne connaissance des méthodes d'intervention par le personnel ainsi que le respect de la procédure d'alerte. Par ailleurs la direction des opérations a été assurée par connexion permanente entre le gardien et le cadre d'astreinte. La mise en demeure du 22/09/2010 a pu être levée.*
- *Une visite d'inspection a été programmée le 23/11/2010. Plusieurs thèmes ont été abordés dont les suites des inspections inopinées de 2009 et 2010, la gestion du retour d'expérience et les MMR (mesures de maîtrise du risque) liées aux stockages. L'inspection a été globalement satisfaisante et a donné lieu à quelques remarques de la part de l'inspection.*

La dernière visite programmée s'est déroulée le 4/11/2011. Les principaux thèmes portaient sur les suites des inspections inopinées de 2010 et 2011, le vieillissement, l'organisation et la formation suite au changement d'exploitant et les MMR. Les conclusions, en cours de rédaction, seront communiquées lors de la prochaine réunion.

- **Point d'avancement du PPRT**

- *L'arrêté de prescription du 29/01/2010 a été prorogé par l'arrêté préfectoral du 27/07/2011,*
- *Le périmètre d'étude est basé sur l'explosion du rebouilleur (distance des effets irréversibles égale à 780 m),*
- *La nouvelle étude de dangers présente dans le DDAE sera examinée par la DREAL afin de vérifier si ce périmètre est maintenu ou s'il peut être révisé à la baisse,*

- Lancement de l'étude des enjeux début 2012. Dans ce périmètre tous les enjeux pouvant être impactés sont recensés.

Les services de la DREAL s'adressent aux membres du CLIC :

« Aujourd'hui, 2 procédures sont en cours, le PPRT et l'instruction du nouveau DDAE qui va donner lieu à un arrêté préfectoral à l'issue de la procédure (durée probable 1 an).

Si l'inspection des installations classées accepte les conclusions de la nouvelle Etude de Dangers, les membres du CLIC sont-ils d'accord pour utiliser cette étude pour avancer dans l'élaboration du PPRT sans attendre la fin de l'enquête publique réalisée dans le cadre de la procédure d'instruction du DDAE ? »

Mademoiselle CROVISIER fait remarquer que le public pourra s'exprimer sur le projet du PPRT lors de l'enquête publique réalisée sur ce projet de plan. La DREAL propose d'avancer sur le PPRT en parallèle de la procédure de régularisation sans attendre la fin de l'enquête publique prévue par la procédure DDAE de régularisation, l'idée étant de poursuivre les 2 instructions de façon concomitante.

Monsieur le sous-préfet fixe pour objectif de boucler au plus vite ce PPRT et de le rendre opposable dans les meilleurs délais (avant fin 2012 si possible). Les collectivités locales doivent être informées le plus rapidement possible des contraintes d'urbanisme auxquelles ce plan aboutira. Il n'y a pas d'objection des membres du CLIC.

5) Questions diverses

Monsieur le sous-préfet demande quel est l'impact en matière d'urbanisation si on exclut le phénomène dangereux du rebouilleur et si on exclut par là même les mesures foncières qui en découleraient.

Le rebouilleur est un phénomène générant des effets de surpression, le reste des phénomènes dangereux du site génère des effets toxiques. Le périmètre actuel est de 780 m (bris de vitres) et pourrait être réduit à un périmètre de l'ordre de 200 m (selon les propositions de la nouvelle étude de dangers). L'impact en matière d'urbanisation et de coûts associés serait revu très largement à la baisse.

Mme HUC demande des précisions au sujet du phénomène dangereux de formation d'un nuage toxique suite à une perte de confinement d'une bouteille de chlore présenté avec un périmètre de 600 m dans l'ancienne étude de dangers et qui pourrait être ramené à 150 m dans le cadre des propositions de la nouvelle étude de dangers.

Madame CORTIAL indique que selon les recommandations de la profession, la rupture guillotine d'une bouteille de chlore (aboutissant au périmètre de 600 m) peut ne pas être retenue en fonction des systèmes de sécurité existants sur la bouteille. Dans ce cadre, l'exploitant a proposé dans sa nouvelle étude de dangers, un nouveau phénomène dangereux lié à une fuite d'un diamètre plus faible et aboutissant à un périmètre de l'ordre de 150 m.

Monsieur le sous-préfet demande quel calendrier peut-être proposé pour aboutir au plus vite sur le PPRT.

La DREAL précise qu'un amendement à l'étude de dangers doit être remis début 2012 par l'exploitant relatif au phénomène du rebouilleur. Suite à l'analyse de l'étude de dangers ainsi amendée, la carte d'aléas va être réalisée par la DREAL d'ici le mois de juin 2012. Une réunion POA (personnes et organismes associés) pour la stratégie du PPRT (présentation des cartes d'aléas, d'enjeux et élaboration de la stratégie) devrait pouvoir être donc programmée fin du premier semestre 2012.

Les étapes suivantes dépendront de l'ampleur de la zone de risques associée à ce PPRT. Si le phénomène dangereux relatif à l'explosion du rebouilleur est conservé, des études de vulnérabilité du

bâti et d'estimation des biens concernées par ce phénomène seront nécessaires et engendreront des délais supplémentaires. De plus, le règlement aboutira à des mesures foncières coûteuses.

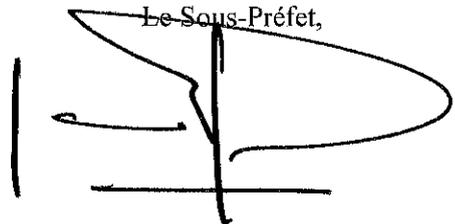
Dans le cas contraire, les documents discutés en réunion POA pourront aboutir à un projet présenté au cours du second semestre 2012 et transmis par la suite pour le lancement de l'enquête publique.

Melle CROVISIER fait remarquer que le travail réalisé sur ce dossier depuis 2010 a permis d'avancer sur l'identification des causes de l'explosion du rebouilleur (installation atypique) et des mesures de maîtrise du risque associées à cette installation qui jouent un rôle sur la sécurité générale.

Mme CORTIAL indique qu'ils travaillent à positionner une barrière supplémentaire sur le phénomène dangereux lié au rebouilleur afin de diminuer encore sa probabilité de survenue. Il faut trouver la bonne barrière à positionner au bon endroit, afin d'ajouter une réelle sécurité supplémentaire. Si on abaisse le niveau de probabilité, le phénomène pourrait être exclu du PPRT.

Les membres du CLIC n'ayant pas d'autres questions ou remarques, *Monsieur le sous-préfet* valide l'échéancier proposé et insiste sur le fait que le PPRT doit aboutir dans les délais les plus serrés possibles.

Les débats étant clos, la séance est levée à 11 h 30.

Le Sous-Préfet,

Jean-Jacques CARON

CLIC LINDE GAS

Présidence : Monsieur Jean-Jacques CARON , Sous-Préfet de Muret

Participants	Collège	Observations
M. CARON Jean-Jacques	Sous préfecture de Muret	
Mme HUC Geneviève	Préfecture – SICARED PC	
M. BOULOU Alain	SDIS – Chef du groupement Centre	
Mme CESCOU Caroline Melle CROVISIER Maryline	DREAL Midi -Pyrénées	
M. CALVENTE Fernand	Mairie de PORTET-SUR-GARONNE	
M. CABIRAN Jean-Michel	Mairie de PORTET-SUR-GARONNE	
M. HONDRAU Jean-Yves	Mairie de PORTET-SUR-GARONNE	
M. DUPIN Jean-Louis	Mairie de CUGNAUX	
M. GODINEAU Bertrand	Association Propriétaires du Bois Vert	
M. PHILISPART Jean-Louis	Association La Saudrune	
Mme CORTIAL Frédérique	Société LINDE FRANCE	
Mme PAROLIN Caroline	Société LINDE FRANCE	
M. VERDIER Eric	Société LINDE FRANCE	
M. HAHNSCHUTE Eric	Société LINDE France - CHSCT	
Mme BATAILLÉ Sandrine	CG31 – service Environnement	
Mme CARRERE Françoise	Secrétaire du CLIC	